

POLITIQUE D'ATTRACTION, D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS



VILLE DE
CHAPAIS

Une nature débordante d'énergie!

SEPTEMBRE 2014

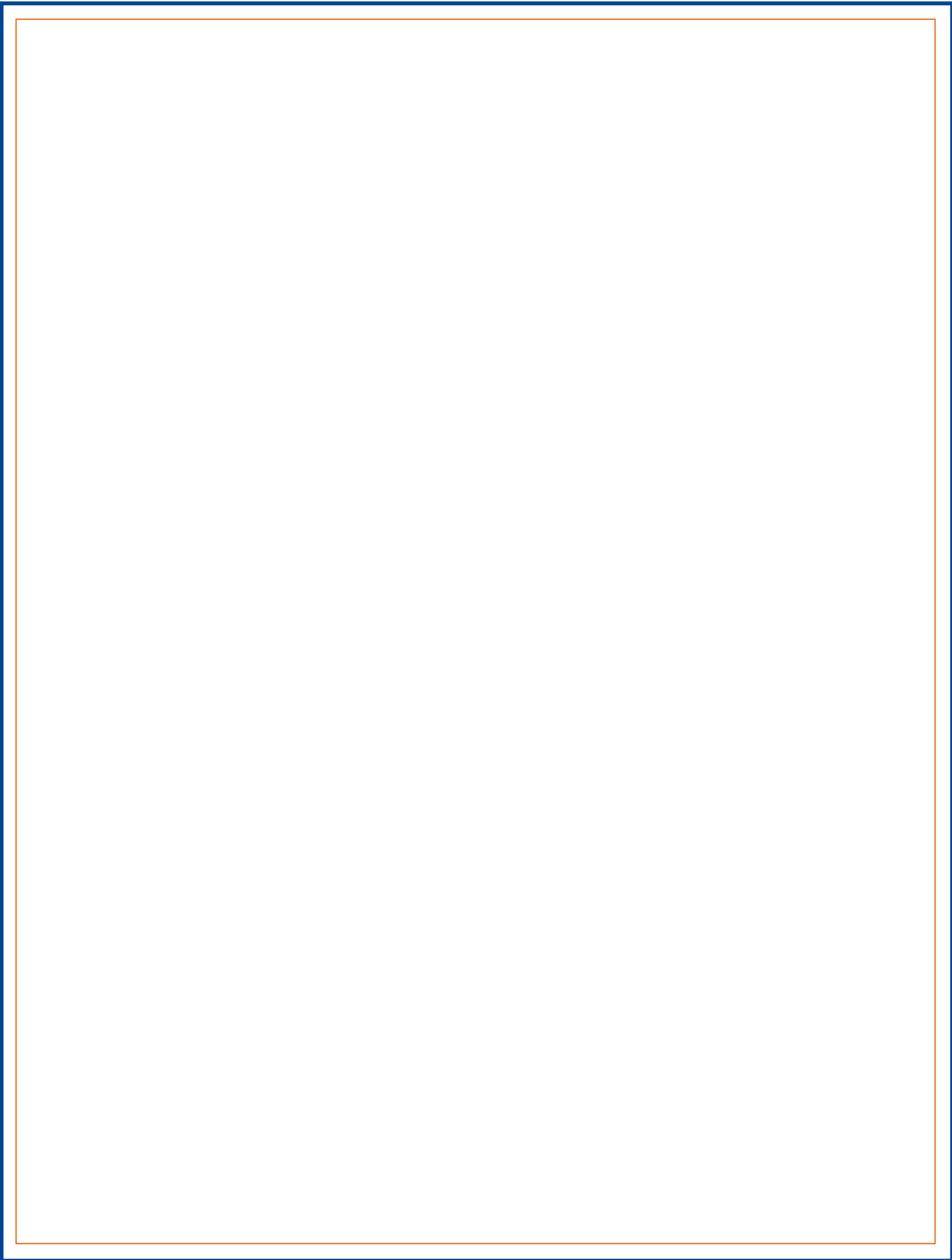





TABLE DES MATIÈRES

Préambule.....	4
Définitions.....	5
Objectifs généraux.....	6
Orientations et moyens.....	6
Conclusion.....	9

 NOTE : Pour alléger le texte, la forme masculine sera utilisée



PRÉAMBULE

En 2013, la Ville de Chapais s'est dotée d'une planification stratégique portant sur dix ans dont la vision se lit comme suit : « Chapais 2023, un milieu de vie passionnant et prospère, comptant plus de 3 000 personnes fières et engagées dans la communauté ». Les actions de la Ville pour les prochaines années seront concentrées autour de 4 axes d'intervention, dont « Un milieu de vie accueillant et durable ».

Une des orientations stratégique de cet axe est d'accueillir et intégrer de nouvelles familles afin de contrer le problème de vieillissement de la population et celui du déclin démographique.

La municipalité possède des infrastructures et des services de proximité adéquats pour desservir une population de plus de 3 000 résidents. L'impact de la présence de nouveaux arrivants pour le maintien des services de proximité sera déterminant, qu'il s'agisse de l'école primaire St-Dominique Savio, de l'école secondaire Le Filon, du Centre de Santé René Ricard ou encore de nos commerces et du bureau de poste.


Cette politique, qui servira de cadre de référence en matière d'attraction, d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants, s'appuie sur la créativité de la municipalité pour mettre en valeur les forces du milieu et ainsi séduire et retenir ses nouveaux résidents.



DÉFINITIONS

Afin de faciliter la compréhension des notions présentées dans cette politique d'accueil, il est essentiel de définir certains termes :


ACCUEIL

-  Toute mesure mise en œuvre par les acteurs du milieu pour faciliter l'arrivée d'un nouveau résident sur le territoire.


ATTRACTION

-  Capacité à favoriser la venue de nouveaux arrivants.


INTÉGRATION

-  Toute mesure mise en œuvre par le milieu pour faciliter l'intégration sociale, économique et culturelle des nouveaux résidents à leur nouveau milieu de vie.

RÉSIDENT OU ARRIVANT

-  Les termes « nouveau résident » et « nouvel arrivant » désignent toute personne en provenance du Québec ou de toute autre région du monde nouvellement arrivée dans la municipalité.





RÉTENTION

-  La rétention est le résultat visé par la présente politique. Elle se traduit par la capacité de la communauté à retenir ses nouveaux résidents.



OBJECTIFS GÉNÉRAUX

À travers cette politique d'attraction, d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants, la Ville de Chapais vise les objectifs généraux suivants :

-  Définir par les orientations définies ci-dessous la vision de la Ville de Chapais en matière d'attraction, d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants;
-  Positionner Chapais comme une municipalité attrayante, accueillante et inclusive pour les nouveaux arrivants;
-  Mobiliser les citoyens et les acteurs du milieu en matière d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants;
-  Favoriser la rétention des nouveaux résidents par un meilleur accueil et par une meilleure intégration à leur nouveau milieu de vie;

ORIENTATIONS ET MOYENS

Les orientations ciblent certains enjeux, préoccupations et problématiques importants pour la municipalité de Chapais. Elles sont accompagnées de divers axes d'intervention.

Les quatre (4) orientations retenues sont les suivantes :




ORIENTATION 1

VALORISER UNE IMAGE POSITIVE DE LA MUNICIPALITÉ

L'image que renvoie une municipalité est fondamentale dans la réussite d'une démarche de séduction visant à attirer et à accueillir de nouvelles personnes dans sa communauté.



Par cette orientation, la Ville de Chapais entend :






-  Promouvoir les avantages du milieu de vie par des brochures promotionnelles, un guide du citoyen et son site internet;
-  Diffuser l'histoire et le patrimoine de la ville de Chapais;
-  S'assurer que les élus et employés municipaux disposent de ressources et de documents mis à jour en ce qui concerne les informations relatives aux avantages et aux services offerts sur le territoire de la municipalité.

ORIENTATION 2

FAVORISER L'INTÉGRATION À LA COMMUNAUTÉ DES NOUVEAUX ARRIVANTS

L'intégration à un nouveau milieu de vie est un des éléments importants de cette politique.

Pour ce faire, la Ville de Chapais entend :

-  Organiser annuellement une soirée des nouveaux arrivants;
-  Reconnaître les nouveaux arrivants comme des citoyens à part entière par la remise d'un certificat de citoyenneté;
-  Encourager les personnes nouvellement arrivées à participer aux activités de proximité, et ce, en collaboration avec les organismes reconnus par la municipalité;
-  Encourager le rapprochement interculturel;
-  Constituer un groupe de mentors et mettre en place des activités de jumelage « Chapaisien et nouvel arrivant ».






ORIENTATION 3

SENSIBILISER, MOBILISER ET ASSOCIER DES PARTENAIRES ET LA POPULATION AFIN DE DÉVELOPER DES MÉCANISMES DE COLLABORATION

Le partenariat avec tous les acteurs concernés par l'attraction, l'accueil, l'intégration et la rétention des nouveaux arrivants est une condition impérative à la réussite de cette entreprise.

Dans cet esprit, la Ville de Chapais entend :



-  Sensibiliser la population à l'importance de l'attraction, de l'accueil, de l'intégration et de la rétention des nouveaux arrivants;
-  S'associer aux partenaires qui pourraient faciliter l'atteinte des buts recherchés par cette politique;
-  Élaborer, en concertation avec les intervenants concernés, des objectifs communs de manière à ce que les actions retenues soient intégrées et complémentaires sur le territoire.

ORIENTATION 4





CRÉER UN COMITÉ D'ACCUEIL, D'INTÉGRATION ET DE RETENTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Afin de favoriser l'intégration des nouveaux arrivants dans la municipalité, il est nécessaire de mettre sur pied un comité d'accueil, d'intégration et de rétention des nouveaux résidents.

Ce comité aura pour mandat de :

-  Participer à la réalisation de la présente politique;
-  Organiser une visite guidée de la municipalité aux nouveaux arrivants;



-  Remettre une trousse d'accueil lors de la visite guidée de la municipalité;
-  Participer à l'organisation et à la réalisation des activités annuelles;
-  Participer à la mise à jour de la section d'accueil des nouveaux arrivants du guide du citoyen;
-  Effectuer le suivi annuel de la présente politique.

CONCLUSION

La Politique d'attraction, d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants de la Ville de Chapais se veut un outil incontournable d'orientation et de planification en matière d'accueil des nouveaux résidents. À cet effet, une ressource et des outils sont disponibles à la municipalité pour leur assurer une meilleure intégration. Bien qu'elle s'applique à tous les nouveaux arrivants, peu importe leur provenance, la municipalité accorde une attention particulière à l'arrivée de personnes immigrantes dans sa communauté.

Cette politique a été réalisée par la



Comité:

Mohamed Diarra, agent de développement rural

Mathieu Prévost, chargé de projet, CDEC

Geneviève Gleton, agente de développement, CDEC